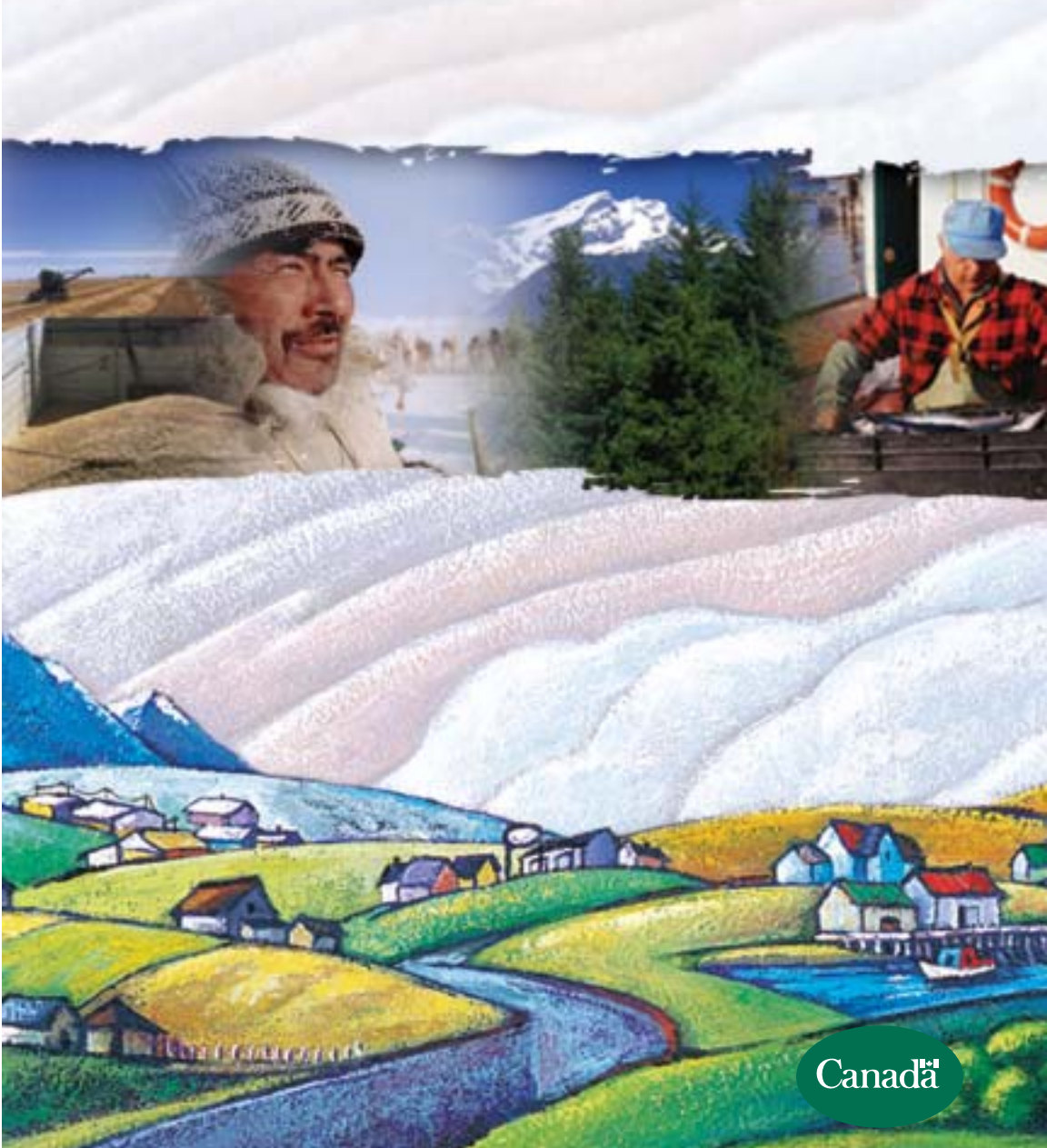


Travailler au mieux-être du Canada rural



Pour plus d'information,
veuillez communiquer avec :
Le Secrétariat rural
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Tour 7, 6^e étage
1341, chemin Baseline
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Numéro sans frais : 1 888 781-2222
Télécopieur sans frais : 1 800 884-9899
Courriel : rs@agr.gc.ca
Internet : www.rural.gc.ca

La version électronique est disponible à l'adresse
www.rural.gc.ca/annualreport/2003/index.phtml

Publication d'AAC N° : 2267/B
N° de catalogue : A1-18/2003
ISBN : 0-662-68268-8

© Ministre des Travaux publics et des Services
gouvernementaux du Canada, 2004

Travailler au mieux-être du Canada rural

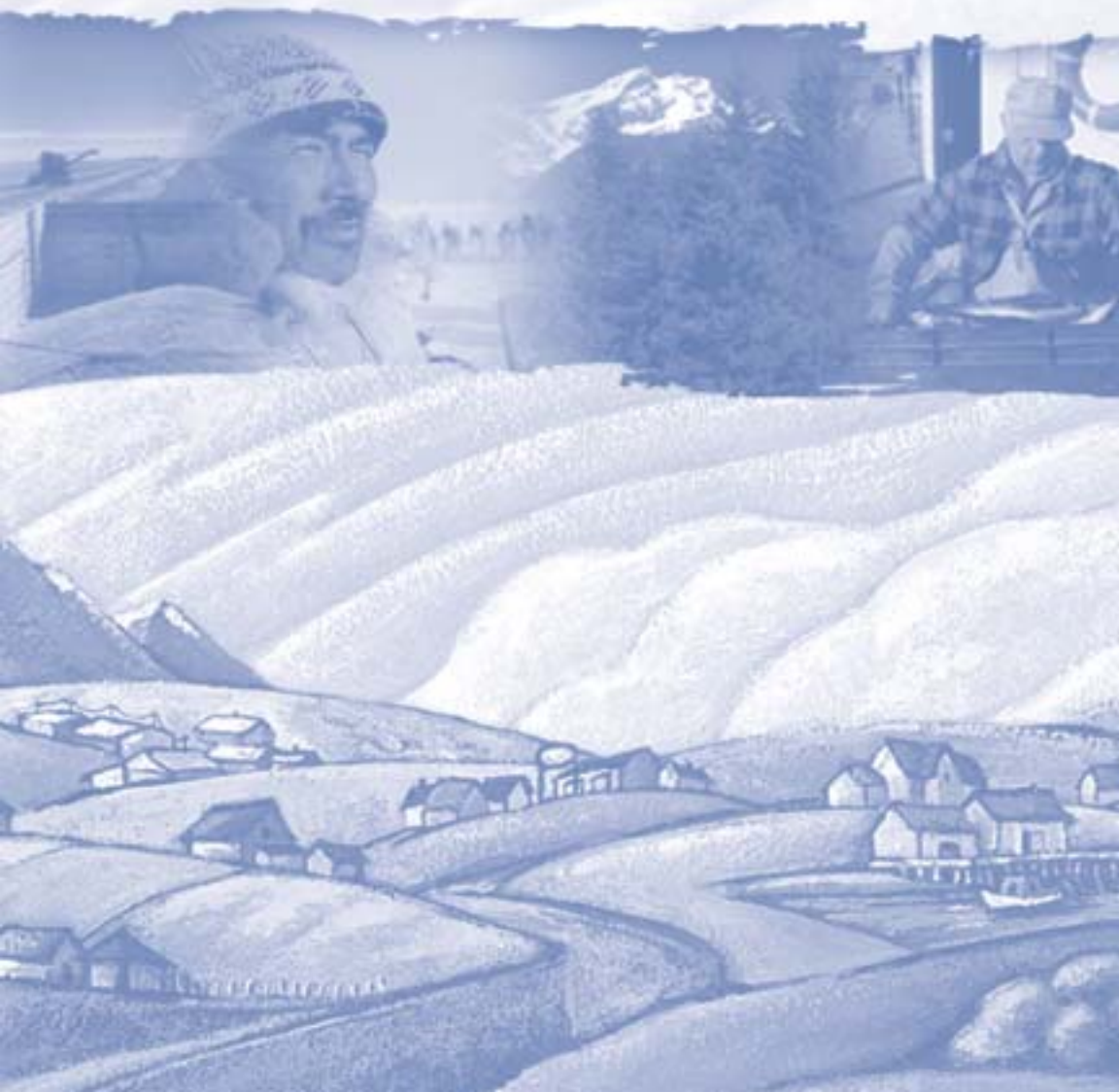


Table des matières

<i>Aperçu</i>	1
<i>Le Partenariat rural canadien – une assise solide</i>	3
<i>Les travaux du Partenariat rural canadien – la réussite change le paysage</i>	9
<i>Assurer au Canada rural un brillant avenir</i>	22
<i>Annexe – Membres du Partenariat rural canadien</i>	25

Aperçu

Les collectivités rurales viables et durables jouent un rôle important dans le dynamisme et la prospérité de tout le pays, et le gouvernement du Canada mise sur le renouveau économique et social des régions rurales du Canada pour accroître ce dynamisme et cette prospérité. Faisant fond sur la participation des citoyens, les partenariats et la coordination horizontale, le gouvernement du Canada a amélioré l'accès des résidents des régions rurales, éloignées et nordiques à diverses possibilités en les aidant à tirer profit du bien-être économique et social de l'ensemble du Canada et à y contribuer.

Le gouvernement du Canada a confié au *Secrétariat rural* la tâche d'élaborer, de coordonner et de mettre en oeuvre une approche pangouvernementale nationale pour mieux comprendre les problèmes et les préoccupations des Canadiens des régions rurales, et d'encourager les ministères et organismes fédéraux à tenir compte des besoins uniques des collectivités rurales dans leurs politiques, programmes et services. Au moyen d'une approche horizontale et transversale, le gouvernement du Canada intègre l'information économique, sociale, culturelle et environnementale nécessaire à la conception de politiques, de programmes et de services qui contribuent au dynamisme des collectivités rurales.



La première étape de cette approche consistait à cerner les besoins des habitants du Canada rural. Le gouvernement du Canada a encouragé activement la participation des citoyens des collectivités rurales, éloignées et nordiques en leur donnant *voix* au chapitre. En effet, en écoutant ces derniers et en leur donnant la possibilité de se parler et de présenter leurs préoccupations et leurs priorités, le gouvernement du Canada a renforcé la *voix* du milieu rural canadien. À l'occasion des nombreuses activités du *Dialogue rural*, plus de 16 000 citoyens des régions rurales ont verbalisé leurs préoccupations et leurs priorités, ce qui a permis aux gouvernements d'orienter leurs efforts en faveur de collectivités rurales viables et durables.

Mais les résultats s'obtiennent au prix d'efforts concertés. Par l'entremise de partenariats de collaboration entre divers ministères, les autres ordres de gouvernement et les citoyens, nous accomplissons davantage. Trente-deux ministères et organismes fédéraux composent le groupe chargé du *Partenariat rural canadien*, qui vise à fournir un vaste éventail d'outils pour le développement rural. Le *Partenariat rural canadien*, dont les domaines de travail vont des infrastructures aux services à large bande, en passant par les Sociétés d'aide au développement des collectivités et Rescol, s'attache à faire une différence dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques. Le *Secrétariat rural* facilite les partenariats en assurant le partage de connaissances et d'information et en offrant outils et conseils.

Le gouvernement du Canada table sur les réussites passées. Au cours des cinq dernières années, le fait de coordonner de manière horizontale, de faire participer les Canadiens des régions rurales et de les écouter, et d'établir des partenariats s'est traduit par des actions qui font une différence dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques. L'avenir est à la fois exigeant et enrichissant. Le gouvernement du Canada travaille de concert avec tous les gouvernements provinciaux et territoriaux à l'élaboration d'une approche cohérente de développement rural, le *Cadre national de politique rurale*. Tous les Canadiens, qu'ils vivent dans une collectivité rurale, éloignée, nordique ou urbaine, devraient profiter du succès et de la prospérité qui font du Canada une grande nation.



Le Partenariat rural canadien – une assise solide

L'engagement du gouvernement du Canada

Dans le discours du Trône de 1996 et dans ceux qui ont suivi, le gouvernement du Canada a pris un engagement clair à l'égard du Canada rural :

- en annonçant un programme d'infrastructure de 10 ans pour assurer la croissance à long terme;
- en ciblant le développement régional dans les collectivités rurales et nordiques;
- en favorisant le développement social et économique des peuples autochtones;
- en mettant en oeuvre le *Cadre stratégique pour l'agriculture* à l'intention du secteur agricole et agroalimentaire;
- en oeuvrant pour la protection et l'utilisation durable des ressources marines du Canada par le truchement d'un nouveau plan d'action sur les océans.

Étapes historiques :

1997 – Le Comité permanent de la Chambre des communes sur les ressources naturelles publie son rapport intitulé Tenir compte de la réalité rurale, qui jouera un rôle déterminant dans la formulation de la politique du gouvernement du Canada concernant le Canada rural.

1997 – Lyle Vanclief est nommé ministre à la coordination des affaires rurales, en plus de son rôle de ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

1998 – Le Partenariat rural canadien voit le jour. Son objectif est la coordination des mesures du gouvernement du Canada visant les régions rurales. On annonce la création de la lentille rurale comme façon d'analyser les politiques et les programmes fédéraux en tenant compte du point de vue de la population du Canada rural. On lance le Dialogue rural afin de donner aux citoyens des collectivités rurales, éloignées et nordiques la possibilité d'influer sur les politiques, les programmes et les services publics qui les touchent.

1999 – Le Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural, qui se fonde sur 11 priorités cernées par des citoyens des régions rurales, devient le moteur de nombreuses initiatives fédérales.

1999 – Andy Mitchell, député de Sound–Muskoka, est nommé secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario).

2000 – *La première conférence rurale nationale a lieu en avril, à Magog (Québec) – un plan d'action rural y est élaboré.*

2002 – *La deuxième conférence rurale nationale a lieu à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), suivie de la première conférence nationale des jeunes des régions rurales en 2003.*

2003 – *La première réunion des ministres fédéral-provinciaux-territoriaux responsables du développement rural a lieu en Alberta; on cherche à établir des objectifs communs pour les régions rurales, éloignées et nordiques du Canada.*

2003 – *George Farrah, député de Bonaventure-Gaspé-Îles-de-la-Madeleine-Pabok, est nommé secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire particulièrement chargé du développement rural.*

Pour remplir son engagement, le gouvernement du Canada utilise une approche de partenariat intégré et coordonné pour répondre aux problèmes et aux préoccupations des Canadiens des collectivités rurales, éloignées et nordiques. Dans le cadre de ce partenariat coordonné – le *Partenariat rural canadien* – tous les programmes et services du gouvernement du Canada deviennent la série d'outils dont on se sert pour que les résidents des collectivités rurales, éloignées et nordiques aient l'occasion de contribuer à la prospérité et au succès du Canada et d'en tirer parti.

Des fonds de 55 millions de dollars jusqu'en 2008 pour le Partenariat rural canadien, de même que 5 millions de dollars supplémentaires en appui au renforcement des capacités des collectivités rurales, sont venus consolider cet engagement.

« Les collectivités rurales, éloignées et nordiques se heurtent à des difficultés qui leur sont propres et qui exigent parfois des solutions novatrices. Le gouvernement du Canada continuera d'appuyer l'élaboration de telles solutions. »

– L'honorable Andy Mitchell, secrétaire d'État (Développement rural)
(Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario) de 1999 à 2003

Coordination horizontale – Secrétariat rural

Les questions rurales intéressent divers ministères et gouvernements, voire l'ensemble du Canada. Le *Secrétariat rural* est chargé de chapeauter une approche pangouvernementale nationale pour mieux comprendre les problèmes et les préoccupations des Canadiens des régions rurales, et d'encourager la prise en compte des besoins uniques des collectivités rurales dans l'élaboration des politiques, des programmes et des services. Pour ce faire, le Secrétariat travaille en collaboration avec 32 ministères et organismes fédéraux – le *Partenariat rural canadien*. Les travaux du Partenariat rural canadien modifient avec succès le paysage rural canadien. Quelques exemples de réussite figurent plus loin dans le rapport.

Au niveau régional, les *équipes rurales* renforcent cet effort de collaboration dans chaque province et territoire. Les équipes rurales, composées de fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux et, dans certains cas, d'intervenants sectoriels, coordonnent les activités des gouvernements, s'attachent à accroître la compréhension des enjeux locaux et encouragent des partenaires à établir des mesures prioritaires. Les bureaux de coordination régionale du Secrétariat rural jouent un rôle clé dans l'application de la politique rurale dans les régions.

Les travaux de coordination du Secrétariat rural comprennent ce qui suit :

- On utilise la *lentille rurale* pour analyser les programmes, les politiques et les services fédéraux en vue de s'assurer qu'ils conviennent aux résidents des régions rurales du Canada. **Résultat :** des initiatives fédérales destinées à atténuer les effets des crises économiques (ESB, bois d'oeuvre, pêche de la morue) tiennent compte des répercussions sur les collectivités rurales qui dépendent en grande partie d'activités relatives aux ressources touchées.
- Dans le cadre des nombreuses activités du *Dialogue rural*, notamment des conférences nationales, des conférences régionales et des assemblées locales, plus de 16 000 citoyens des régions rurales ont fait part de leurs priorités et de leurs problèmes, orientant ainsi les mesures du gouvernement. **Résultat :** les citoyens influent sur les décisions liées aux politiques et aux programmes par le truchement du *Cadre d'action fédéral* (1999) et des *plans d'action* subséquents destinés à répondre aux priorités locales, régionales et nationales. La *fiche de rendement du plan d'action* et le *rapport annuel* font état des progrès accomplis par le gouvernement.

- Les ministres fédéral–provinciaux–territoriaux responsables du développement rural étudient une approche plus concertée en matière de politique rurale, centrée sur les conditions culturelles, sociales, environnementales et économiques requises pour favoriser le dynamisme des collectivités rurales : le *Cadre national de politique rurale*. **Résultat** : une démarche concertée pour avoir des collectivités rurales viables et durables.
- La *recherche et l'analyse liées aux questions rurales* débouchent sur des données socio-économiques de base utiles pour l'élaboration de programmes, de politiques et de services axés sur les besoins au chapitre du développement rural. **Résultat** : les gouvernements et les collectivités rurales ont accès à des renseignements de qualité pour appuyer leurs prises de décisions.

Au-delà de nos frontières

Au cours de visites d'information aux États-Unis, en France, en Belgique, en Finlande et en Norvège, le Secrétariat rural a étudié de nouvelles solutions et pratiques exemplaires, telles que le développement économique adapté à la réalité culturelle dans les collectivités nordiques.

- Les programmes du Secrétariat rural au titre de l'*Initiative des projets pilotes*, de l'*Initiative de développement rural*, de l'*Initiative canadienne*

pour les collectivités rurales agricoles et de l'Initiative de planification communautaire pour les groupes de langue minoritaire des régions rurales agricoles ont fourni un appui direct aux collectivités rurales, éloignées et nordiques, les aidant à remédier à des difficultés individuelles. **Résultat** : Ces programmes ont aidé les collectivités rurales, éloignées et nordiques à régler des questions touchant leur viabilité, le renforcement de leurs capacités, leur leadership et le développement de leurs compétences.

Initiatives de financement

L'Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles a permis d'appuyer 207 projets entre 2000 et 2003, grâce à un financement de 9,3 millions de dollars. L'objectif était d'accroître la capacité des collectivités rurales agricoles de s'adapter aux changements du secteur de l'agriculture.

Entre 1998 et 2002, au titre de l'Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien, on a investi 12 millions de dollars à l'appui de 321 projets qui ont mis à l'essai de nouvelles façons de promouvoir le développement durable des collectivités.

Annoncée en avril 2002 et dotée d'une enveloppe de 2,8 millions de dollars pour un an, l'Initiative de développement rural a appuyé 127 projets visant l'établissement de stratégies de développement durable dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques.

- Les outils de communication et de sensibilisation fournissent une masse de renseignements sur les programmes et services publics à l'intention des citoyens du Canada rural. On compte des bulletins régionaux; le site Web *Régions rurales et éloignées du Canada en direct* (www.rural-canada.ca), un point d'accès unique à de l'information et à des services qui offre l'occasion de faire part de ses idées et de participer à des discussions; des *expositions rurales* dans plus de 650 foires commerciales, salons professionnels, conférences et autres événements depuis 1998; et le *Service canadien de l'information rurale*, un accès centralisé par téléphone, courriel, télécopieur et Internet. **Résultat** : Les résidants des collectivités rurales, éloignées et nordiques jouissent d'un accès facilité à des renseignements sur les programmes et services fédéraux et à diverses possibilités.

Voix du Canada rural

Le gouvernement du Canada, soucieux de comprendre clairement les enjeux, les problèmes et les priorités des Canadiens des collectivités rurales, éloignées et nordiques, a incité ces derniers à prendre part au *Dialogue rural*. Il s'est ainsi assuré que son programme rural était axé sur les citoyens. Plus de 16 000 résidants des régions rurales ont été consultés depuis 1998. Les priorités établies par ces résidants dans le

Se parler

Les collectivités rurales et urbaines ont de nombreuses priorités en commun. Dans beaucoup de cas, ces collectivités sont interdépendantes du point de vue économique, social et des attentes environnementales et culturelles. Une série d'assemblées locales ont eu lieu à l'échelle du pays; membres des collectivités locales et dirigeants régionaux s'y sont rencontrés pour discuter de la collaboration entre citoyens des milieux rural et urbain afin que tous les Canadiens profitent du succès et de la prospérité du Canada.

La rencontre tenue à Edmonton, en Alberta, s'inscrivait sous le thème de la collaboration. Plus de 120 personnes, y compris des jeunes, se sont exprimées sur des sujets tels que les infrastructures, les transports, l'entrepreneuriat, les enjeux relatifs aux Autochtones et l'abolition des barrières entre les milieux urbain et rural.

« Les Canadiens s'attendent à ce que leurs représentants aux trois ordres de gouvernement travaillent ensemble de manière cohérente pour améliorer le climat économique, social, culturel et environnemental au sein des collectivités rurales », a déclaré Shirley McClellan, vice-première ministre et ministre de l'Agriculture de l'Alberta.

« Le gouvernement du Canada est déterminé à poursuivre un dialogue avec les Canadiens des régions rurales, éloignées et nordiques. Il est essentiel pour nous d'être directement à l'écoute de ces citoyens pour connaître les questions qui sont importantes pour eux et pour leurs collectivités. Ce sont les Canadiens des régions rurales qui savent le mieux comment faire face aux difficultés particulières qui existent dans leurs collectivités. »

– L'honorable Andy Mitchell, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario) de 1999 à 2003



Cadre d'action fédéral ont orienté les activités du Partenariat rural canadien. À l'écoute de la voix du Canada rural, le Partenariat rural canadien a fait une différence dans les régions rurales, éloignées et nordiques.

Les travaux du Partenariat rural canadien – la réussite change le paysage

Le travail en partenariat permet d'accomplir beaucoup plus de choses. C'est sur ce principe que s'appuient les initiatives de développement rural du gouvernement du Canada. En travaillant de concert avec les Canadiens des régions rurales, éloignées et nordiques, le gouvernement du Canada est en mesure de répondre aux priorités rurales et de faire en sorte que la voix du milieu rural continue de se faire entendre et de façonner la politique et les programmes de développement rural durable. Trente-deux ministères et organismes fédéraux composent le groupe chargé du *Partenariat rural canadien* qui met en place des politiques, des programmes et des services à l'intention des citoyens des collectivités rurales, éloignées et nordiques du Canada. À la fin de

« Les collectivités rurales ont besoin d'outils appropriés pour tirer pleinement parti de leurs atouts et transformer les difficultés d'aujourd'hui pour en faire les succès de demain. »

– L'honorable Andy Mitchell, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario) de 1999 à 2003

la présente publication figurent les membres du Partenariat rural canadien. Les initiatives locales durables, grâce à des programmes sociaux, éducatifs, sanitaires, économiques et d'infrastructure, renforcent les collectivités.



Pleins feux sur la réussite – *Une solution propre pour l'eau*

La contamination des approvisionnements en eau de surface du comté de Northern Sunrise, dans la région de Peace River en Alberta, posait de graves problèmes de santé et de sécurité pour les résidants jusqu'à ce que le programme *Infrastructures Canada–Alberta* fournisse un raccord à de l'eau potable sûre. La East Peace Water Co-op a réalisé un projet de 3,9 millions de dollars afin d'amener l'eau à 282 résidences rurales.

« C'est une question de qualité de vie », a déclaré Wilf Petluck, président du conseil de l'East Peace Water Co-op. « Au fil des ans, nous avons eu des problèmes de contamination des réservoirs. Un grand nombre de personnes âgées des régions rurales pourront maintenant demeurer dans leur propre maison. »



Programme Infrastructure Canada / Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique / Fonds sur l'infrastructure municipale rurale

Dans la foulée de son engagement envers la croissance durable du Canada et l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens, Infrastructure Canada a lancé en 2000 un programme d'infrastructure physique d'une durée de six ans. Le *Programme Infrastructure Canada*, exécuté en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations municipales et locales, les Premières nations et le secteur privé, dispose d'une enveloppe de 2,05 milliards de dollars et contribue au renouvellement et à la construction d'infrastructures dans des municipalités rurales et urbaines de partout au Canada. Le *Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)* d'une valeur de 2 milliards de dollars a été annoncé dans le budget de 2001. Il est axé sur les projets d'infrastructure de grande envergure dans l'ensemble du pays qui dépassent la capacité des programmes existants. Dans le budget de 2003, le gouvernement du Canada a consolidé son engagement en injectant 3 milliards de dollars supplémentaires dans le domaine de l'infrastructure : 2 milliards de dollars pour le FCIS (dont vingt pour cent sont dirigés vers les collectivités ayant une population inférieure à 250 000 personnes), et 1 milliard de dollars pour le *Fonds sur l'infrastructure municipale rurale*. Ce dernier a été conçu de manière à répondre aux besoins particuliers des petites municipalités du Canada; on investit dans l'infrastructure locale

dans l'intérêt des Canadiens des collectivités petites et éloignées. Au total, quatre-vingt pour cent du Fonds est orienté vers les collectivités de moins de 250 000 personnes. Le site Web suivant renferme de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure : http://www.infrastructure.gc.ca/index_f.shtml.

Stratégie d'innovation du Canada

Lancée par le gouvernement fédéral en février 2002, cette stratégie d'une durée de 10 ans a pour but d'amener le Canada aux premiers rangs des pays les plus novateurs au monde. Des consultations sur la Stratégie d'innovation se sont tenues en 2002 lors de sommets régionaux, de rencontres avec des représentants de l'industrie et de sommets jeunesse, aboutissant à un sommet national sur l'innovation et l'apprentissage. À l'occasion d'un sommet rural sur l'innovation, les Canadiens des collectivités rurales, éloignées et nordiques ont eu l'occasion de présenter leur point de vue sur la Stratégie d'innovation. Pour de plus amples renseignements, on consultera le site Web suivant : <http://www.strategieinnovation.gc.ca>.

Pleins feux sur la réussite – *Sommet rural sur l'innovation*

Organisé dans le cadre d'un partenariat entre le Secrétariat rural, Industrie Canada et Développement des ressources humaines Canada, le Sommet rural sur l'innovation a attiré plus de 100 participants de partout au pays, notamment des dirigeants communautaires, des représentants d'organisations rurales et d'entreprises, des établissements scolaires et des représentants de tous les ordres de gouvernement. Les participants ont discuté des possibilités et des difficultés associées à la promotion de l'apprentissage et de l'innovation dans les collectivités rurales du Canada dans le but de faire du Canada l'un des pays les plus novateurs au monde.

« Le Canada rural est bien placé pour assumer un rôle de leader en innovation, bien qu'il ne s'agisse pas d'une question de rattrapage; mais en effet, en 2002, dans une société postindustrielle, le Canada rural doit jouer un rôle de premier plan. »

– Arthur Bull, directeur, Northwest Atlantic Communities Network, Agence de développement Vallée-Ouest et Digby Neck Community Development Association

Pleins feux sur la réussite – *Reconnaître les besoins du Nunavut en matière de transport*

« Le Programme stratégique d’infrastructures routières aidera grandement le gouvernement du Nunavut à pourvoir à ses besoins d’infrastructures de transport », a déclaré Manitok Thompson, ancienne ministre du Gouvernement communautaire et des Transports du Nunavut. « Cette entente, qui nous permettra d’améliorer nos aéroports, nos quais ou nos chemins d’accès aux collectivités, illustre magnifiquement le fait que le gouvernement du Canada reconnaît les besoins uniques du Nunavut. »

Programme stratégique d’infrastructures routières – Nunavut

Les collectivités du Nunavut ont connu une croissance extraordinaire depuis la création du territoire et l’amélioration du système de transport les aide à gérer l’intensification des déplacements de passagers et des envois de marchandises. Les fonds versés par le gouvernement du Canada et gérés par Transports Canada au titre du *Programme stratégique d’infrastructures routières* serviront à améliorer l’accès au transport terrestre, maritime et aérien, à offrir un accès raisonnable aux autres collectivités et au Sud du Canada, à rendre le déplacement des biens et services efficace et économique, à améliorer la qualité de vie des Nunavummiut, et à favoriser un système de transport sécuritaire dont les répercussions environnementales sont peu élevées. On utilise une formule de partage des coûts pour tenir compte des réalités propres au Nunavut. Les fonds fédéraux sont alloués à de grands projets d’immobilisations visant



la construction, la restauration, l'amélioration ou l'addition de nouvelles infrastructures de transport et la réalisation d'études de faisabilité. De plus amples renseignements sur ce programme se trouvent à l'adresse <http://www.tc.gc.ca/PSIR/menu.htm>.

Initiative des projets pilotes et Initiative de développement rural du Partenariat rural canadien

L'*Initiative des projets pilotes* du *Partenariat rural canadien* a insufflé un esprit d'innovation dans les régions rurales, aidant les gens à trouver des réponses créatives et fondées sur la collectivité dans le but de promouvoir l'autonomie et l'indépendance. Touchant tant le développement des jeunes et des Autochtones que les questions à caractère économique, social et environnemental, cette initiative de quatre ans a constitué un engagement important de la part du gouvernement fédéral dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques. De plus amples renseignements se trouvent à l'adresse http://www.rural.gc.ca/pilot/pilot_f.phtml.

L'*Initiative de développement rural* a étendu en 2002–2003 le succès de l'Initiative des projets pilotes. Cette initiative a aidé les collectivités rurales, éloignées et nordiques à élaborer des stratégies de développement communautaire durable et des plans de développement. De plus amples renseignements se trouvent à l'adresse http://www.rural.gc.ca/rural-dev/index_f.phtml.

Pleins feux sur la réussite – *Développement rural*

Dans le cadre de *Partenariats de promotion du tourisme francophone*, 15 municipalités bilingues des régions rurales du Manitoba ainsi que 25 petits centres se sont associés et ont élaboré des initiatives touristiques combinées. Visites, hébergement et sites Web ont été mis sur pied. Le projet a eu des répercussions jusqu'en Nouvelle-Écosse où des francophones collaborent à l'organisation du Festival acadien.



Pleins feux sur la réussite – *Programme de développement des collectivités*

Face à la mise sous séquestre de la station de ski Searchmont, la Société d'aide au développement de Sault Ste-Marie s'est associée avec des partenaires de la ville pour trouver une solution afin d'assurer l'avenir à long terme de cet attrait touristique. Le partenariat a permis à la station de ski de continuer ses activités pendant qu'on cherchait des acheteurs du secteur privé. En plus d'avoir préservé les emplois du personnel de la station et d'avoir eu des répercussions bénéfiques directes et indirectes pour le secteur du tourisme de la région, ce projet de transition a conduit à la vente de la pente de ski, ce qui aurait été difficile si cette dernière avait été fermée durant la saison de ski.

Sociétés d'aide au développement des collectivités

Les *Sociétés d'aide au développement des collectivités* sont des organismes communautaires sans but lucratif composés d'un conseil d'administration et d'employés professionnels bénévoles dont le but est de favoriser l'essor et la diversification des économies locales. Ces sociétés sont soutenues par le gouvernement fédéral. Elle appuie le développement économique des collectivités et la croissance des petites entreprises en élaborant et en mettant en oeuvre des plans communautaires stratégiques, en offrant une gamme de services de consultation et d'information aux petites entreprises, et en gérant des fonds de placement administrés localement pour fournir du financement remboursable à des entreprises nouvelles ou existantes. Pour connaître la Société d'aide au développement des collectivités la plus près de chez soi, visitez le site Web suivant :

<http://www.communityfutures.ca/>.





Premières nations sur Rescol

Conscient qu'il est difficile pour les écoles des Premières nations d'accéder aux technologies de l'information et des communications et de les mettre en application, Industrie Canada a créé le programme Premières nations sur Rescol. Ce programme national, exécuté par six organismes régionaux autochtones de gestion, offre l'accès à Internet, de l'équipement informatique et du soutien technique, dont un service de dépannage régional, aux écoles des Premières nations qui relèvent de la compétence du gouvernement du Canada. Le programme permet aux élèves autochtones de perfectionner des compétences qui contribuent au développement social, culturel et économique de leurs collectivités. De plus amples renseignements se trouvent à l'adresse

<http://www.schoolnet.ca/aboriginal/>.

Pleins feux sur la réussite – *projet dans les écoles des Premières nations*

« Ce projet témoigne de notre engagement à offrir aux communautés autochtones la possibilité d'utiliser les technologies de l'information pour améliorer leur qualité de vie », a souligné Rick Laliberte, député de Churchill River. « En mettant les technologies de l'information et des communications à la disposition des élèves autochtones, nous leur permettons d'acquérir les compétences dont ils auront besoin pour prendre part à l'économie du savoir en plein essor. »

Pleins feux sur la réussite – *Améliorer la gestion municipale*

Quelle municipalité ne s'est jamais demandé comment réduire ses coûts tout en continuant à offrir les services auxquels s'attendent les contribuables résidants? Ayant accès à des services à large bande et pouvant compter sur l'engagement de ses citoyens, Tillsonburg, une ville de 15 000 habitants du Sud-Ouest de l'Ontario, a fait preuve de leadership en ayant recours à la technologie de l'information pour améliorer la conduite de ses activités et la prestation de ses services. Cette mesure, au coût de 84 \$ par citoyen, a rapporté à la ville 142 \$ par citoyen et augmenté de 58 p. 100 les heures de service. La satisfaction par rapport à la qualité des services offerts par la ville est élevée – 89 p. 100 des citoyens et 80 p. 100 des entreprises. Les deux tiers des citoyens et des entreprises interrogés pensent que l'investissement dans la technologie de l'information valait le coût et que les changements apportés font de Tillsonburg un meilleur endroit où brasser des affaires.

Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord

Certains programmes d'Industrie Canada, comme le Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord et l'Initiative nationale de satellite, aident le secteur privé à mettre une infrastructure avancée d'information et de communications en place dans les collectivités canadiennes, en particulier celles qui sont touchées par le fossé numérique, ce qui comprend les collectivités des Premières nations et les régions rurales, éloignées et nordiques. L'accès à une infrastructure à large bande constitue la base sur laquelle les collectivités canadiennes peuvent s'appuyer pour établir et offrir de nouvelles applications et de nouveaux services dans des domaines comme la santé, l'éducation et le commerce. Le Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord ainsi que des investissements complémentaires de la part d'Infrastructure Canada, de l'Agence spatiale canadienne, d'organismes de développement régionaux, des provinces et des territoires, et du secteur privé contribuent de manière notable à combler le fossé lié à l'accès à Internet haute vitesse. De plus amples renseignements se trouvent à l'adresse <http://www.largebande.gc.ca/index.htm>.

Collectivités ingénieuses

Avec son initiative des *Collectivités ingénieuses*, Industrie Canada aide à faire la preuve que l'utilisation novatrice et étendue des technologies de l'information et des communications peut transformer la façon dont les gens vivent, travaillent et font des affaires.

En tout, on a choisi 12 projets témoins – un dans chaque province, un dans le Nord et un dans une collectivité autochtone. Les 12 collectivités se transforment rapidement en centres d'expertise de l'intégration des technologies de l'information et des communications dans pratiquement tous les domaines de prestation de services, notamment les soins de santé, l'éducation, le tourisme et les affaires. De plus amples renseignements se trouvent à l'adresse <http://collectivitesingenieuses.ic.gc.ca>.



Pleins feux sur la réussite – *SmartLabrador– la valeur des partenariats*

L'initiative *SmartLabrador* a permis la création d'un réseau de télécommunications qui comprend 41 sites de vidéoconférence dans 23 collectivités. Nombre des partenaires du projet, qui possèdent des capacités technologiques spécialisées, jouent un rôle de mentorat important.

« À notre avis, il était important de développer les compétences locales... nous disposerons d'un groupe de travailleurs hautement qualifiés, ce qui n'était pas le cas au Labrador avant le projet. », a affirmé Sheila Downer, directrice exécutive.

Waylon Williams est responsable du projet dans trois collectivités inuites – Rigolet, Postville et Makkovik, où son bureau régional se trouve. « Il est difficile de parler de large bande, car on ne peut pas la voir, dit Waylon. Mais lorsque les gens constatent ce qu'une connexion sans fil peut faire, ils se rendent compte que cela améliorera l'accès aux ressources extérieures. Par la même occasion, la culture inuite jouira d'une meilleure visibilité. »

Pleins feux sur la réussite – *Suivi de l'utilisation des terres*

La collectivité de Kivalliq, au Nunavut, prend la gestion de ses 83 000 kilomètres carrés de terre et d'eau au sérieux. L'exploitation minière commerciale et l'exploration pétrolière et gazière ont contaminé plusieurs zones. La Kivalliq Inuit Association (KIA) ne disposait d'aucune méthode efficace pour vérifier l'utilisation des terres ou remédier à la pollution.

À l'aide d'un système d'information géographique, l'Association est désormais en mesure de stocker toute l'information – savoir traditionnel, connaissances scientifiques, populations d'animaux, ressources en eau, activités touristiques et gisements de pétrole, de gaz et de minerais – nécessaire pour prendre des décisions éclairées en matière d'utilisation des terres.

Selon Luis Gerardo Manzo, directeur des terres de la KIA, « la base de données contient maintenant toute l'information relative aux activités d'exploitation. De plus, nous exigeons un dépôt de garantie des entreprises pour tout équipement utilisé ou dommages causés. »

Programme des collectivités durables

Le *Programme des collectivités durables*, issu des efforts de Ressources naturelles Canada pour renforcer les capacités des collectivités dans un but de développement durable, est un grand succès. Dans le cadre de ce programme, on aide les collectivités à utiliser des technologies de cartographie modernes afin d'améliorer la planification et la gestion de leurs actifs. Les collectivités rurales, côtières, autochtones et nordiques se rendent maîtres de leur avenir, les technologies de cartographie modernes leur permettant de prendre des décisions quant à leur développement économique, environnemental et social. De plus amples renseignements se trouvent à l'adresse http://www.nrcan-rncan.gc.ca/sd-dd/sc-cd/prog_f.html.



Entreprise autochtone Canada

Quelque 30 000 entreprises autochtones contribuent à l'économie canadienne, et un bon nombre d'entre elles se trouvent dans des régions rurales, éloignées et nordiques. À preuve, les données du recensement révèlent que le nombre de travailleurs indépendants autochtones en milieu rural au Canada a augmenté de plus de 30 p. 100 depuis 1996.

Pour encourager cette croissance, le programme *Entreprise autochtone Canada* fournit soutien financier et renseignements aux petites et moyennes entreprises autochtones, et à de nombreux organismes de développement des entreprises et organismes financiers régionaux autochtones. Des études ont démontré que les entreprises autochtones offrent des services recherchés et créent des emplois pour les Autochtones et les non-Autochtones, tout particulièrement dans les régions rurales, éloignées et nordiques où les occasions sont limitées.

À la fin de l'année 2002, le programme *Entreprise autochtone Canada* a été amélioré dans le but de soutenir un plus large éventail de projets pouvant bénéficier aux entrepreneurs des régions rurales, éloignées et nordiques. Par exemple, on appuie des projets dans le secteur du tourisme ou des projets destinés à des entreprises qui peuvent tirer parti de grandes initiatives régionales (mines de nickel, expansion d'un projet hydroélectrique, mines de

Pleins feux sur la réussite – *Expérience unique de tourisme autochtone*

L'Adlavik Inn, au Labrador, est un hôtel-restaurant qui propose des expériences culturelles uniques à ses invités. Les activités consistent en des visites guidées d'interprétation, des excursions en bateau pour voir des sites historiques, et le « Corridor des icebergs ». En plus de favoriser l'essor de l'économie de la région et de créer des emplois, l'Adlavik Inn comprend un centre récréatif et offre des services d'observation météorologique à la collectivité de Makkovik.

diamant, exploitation de sables bitumineux, etc.). Au titre du budget de février 2003, on a alloué 20 millions de dollars supplémentaires à ce programme, ce qui a permis le financement d'un nombre accru de jeunes entrepreneurs autochtones. De plus amples renseignements sur le programme *Entreprise autochtone Canada* se trouvent à l'adresse http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inabc-eac.nsf/fr/h_ab00073f.html.

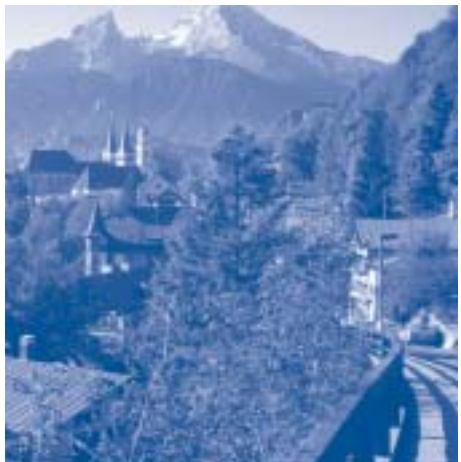
Pleins feux sur la réussite – *Télesanté*

La *télesanté* contribue à la santé et à la qualité de vie des résidents des régions rurales, éloignées et nordiques. On se sert des technologies de l'information et des communications pour abolir les distances géographiques et assurer la prestation d'une vaste gamme de services de soins de santé. Il s'agit d'un outil vital d'amélioration des soins de santé dans les régions rurales, éloignées et nordiques.

Un projet de *télesanté* a permis aux personnes vivant dans des régions éloignées des Îles-de-la-Madeleine, au Québec, de bénéficier de services spécialisés. L'hôpital de l'endroit a été lié par vidéoconférence à des spécialistes d'hôpitaux de Québec et de Gaspé. Grâce aux consultations par vidéo, des patients ont reçu des soins améliorés et les professionnels de la santé de l'endroit ont eu la chance de parfaire leurs connaissances. Dans de nombreux cas, il a aussi été possible d'éviter de transporter des patients, ce qui s'est traduit par une économie de coûts en santé et de meilleurs soins aux patients.

Partenariats en santé rurale

Plus de neuf millions de Canadiens vivent dans des régions ou des collectivités essentiellement rurales. Il va sans dire que l'accès à des services de santé est un enjeu très important dans les régions rurales, éloignées et nordiques du Canada. Le gouvernement du Canada est conscient de la nécessité d'assurer la santé à long terme de tous les Canadiens; Santé Canada répond à ce besoin en soutenant les ressources, les initiatives locales et les programmes de sensibilisation en matière de soins de santé. Dans le cadre de l'initiative *Innovations dans le domaine de la santé rurale et communautaire*, dotée d'un budget de 50 millions de dollars sur trois ans, on a fait la promotion de la disponibilité et de l'intégration des services de santé, abordant des questions clés comme les soins à domicile et les soins communautaires et veillant à ce que les programmes répondent aux besoins réels des résidents des régions rurales. De plus amples renseignements sur les initiatives de Santé Canada se trouvent à l'adresse <http://www.hc-sc.gc.ca>.





Programme d'accès communautaire

Le *Programme d'accès communautaire* d'Industrie Canada a été conçu pour fournir aux Canadiens un accès public à Internet à prix abordable ainsi que des outils pour l'utiliser efficacement. S'appuyant sur des partenariats entre les gouvernements, les groupes communautaires, les bibliothèques, les écoles, les groupes de bénévoles et les milieux d'affaires, le programme aide de nombreux Canadiens à tirer parti des débouchés qu'offre la nouvelle économie mondiale du savoir. Dans les collectivités rurales, l'accès à Internet à prix abordable offert au titre du programme a été avantageux et a ouvert une multitude de nouvelles possibilités. De plus amples renseignements se trouvent à l'adresse <http://cap.ic.gc.ca>.

Pleins feux sur la réussite – *Quand accès est synonyme de succès*

La collectivité de Lumby, en Colombie-Britannique, a recours à de nouvelles solutions pour diversifier son économie à partir de ses ressources naturelles. Le site Web du *Programme d'accès communautaire* aide la collectivité à utiliser de manière efficace les outils de notre économie du savoir. Situé à l'école primaire J.W. Inglis de Lumby, le centre d'accès dessert environ 6 800 personnes de la région de Trinity-Creighton-Monashee. Les étudiants représentent 75 p. 100 des utilisateurs et les personnes âgées, 18 p. 100.

Harry Adam, fondateur du centre et directeur de l'école J.W. Inglis, a rapidement compris à quel point le programme aiderait sa collectivité en permettant l'accès à l'informatique et à Internet. « Le programme a eu des répercussions incroyables. La plupart des résidents de la région, soit près de 85 p. 100 de la population, n'ont pas accès à Internet à la maison, explique Harry. Le centre du PAC est vraiment au service de la collectivité. Il s'agit d'un excellent outil de sensibilisation et d'une ressource inestimable. »

Dans le cadre d'un projet, Harry et ses élèves collaborent avec la Légion royale canadienne. Depuis 1997, le jour du Souvenir, ils accèdent aux Livres du Souvenir sur la colline du Parlement à Ottawa – *et ce, en direct!*

Assurer au Canada rural un brillant avenir

Le gouvernement du Canada table sur les réussites passées. Au cours des cinq dernières années, le fait de coordonner de manière horizontale, de faire participer les Canadiens des régions rurales et de les écouter, et d'établir des partenariats s'est traduit par des actions qui font une différence dans les régions rurales, éloignées et nordiques. L'avenir est à la fois exigeant et enrichissant, et le leadership du gouvernement du Canada continue d'évoluer. Ce dernier, à l'aide d'une démarche horizontale et de partenariats consolidés avec d'autres gouvernements et les citoyens, s'attache à concevoir une approche cohérente de développement rural. Plus que jamais à l'écoute des Canadiens des régions rurales, et garant de possibilités de développement pour les futurs dirigeants du Canada rural, le gouvernement du Canada est bien placé pour assurer un avenir brillant au milieu rural.

Les partenariats et la coordination horizontale dans l'avenir

Le bien-être des Canadiens des régions rurales, éloignées et nordiques est une préoccupation maîtresse pour tous les gouvernements. Les partenaires fédéraux-provinciaux-territoriaux ont convenu de collaborer pour rehausser le dynamisme des collectivités rurales.

Les délégués à la première rencontre des ministres chargés des questions rurales – qui s'est tenue à Kananaskis, en Alberta, en avril 2003 – se sont entendus pour appliquer des principes directeurs de collaboration dans le but de concevoir un cadre national pour les politiques rurales. Et ce n'est que la première étape.

Le Cadre national de politique rurale - une approche cohérente

Chaque jour, les politiques, les programmes et les services conçus par des ministères ayant le mandat d'aider les collectivités et les secteurs contribuent au façonnement de l'avenir du Canada rural. Le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces et des territoires travaillent de concert à l'élaboration d'une approche cohérente pour accroître le dynamisme des collectivités rurales. Un *cadre national de politique rurale* pourrait soutenir le renforcement des capacités des collectivités; encourager les initiatives communautaires et sectorielles visant à améliorer et à renouveler les assises économiques et sociales des régions rurales; et intensifier la collaboration intergouvernementale et intragouvernementale dans l'intérêt des citoyens des régions rurales, éloignées et nordiques.

Des groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux s'affairent à élaborer des plans de développement et à mener des recherches approfondies pour déterminer la meilleure démarche à suivre pour obtenir des

résultats positifs. Les priorités sont les suivantes :

1. élaborer un cadre national de politique rurale;
2. établir un programme de recherche stratégique assorti de priorités;
3. cerner des sujets de recherche prioritaires;
4. établir des indicateurs et des points de référence au niveau communautaire;
5. dresser un plan d'action pour le renforcement des capacités des collectivités;
6. créer un répertoire fédéral-provincial-territorial des programmes et services.

Décisions et mesures prises au niveau des collectivités

Le Secrétariat rural évolue et les programmes, auparavant destinés à aider des collectivités individuelles à développer compétences et capacités, visent maintenant la création et l'essai de méthodes de développement rural et de renforcement des capacités des collectivités dans le but de déterminer ce qui fonctionne dans les régions rurales et éloignées du Canada. Par exemple, plusieurs des projets amorcés dans le cadre de programmes comme *l'Initiative des projets pilotes* et *l'Initiative de développement rural* ont fourni certains éléments concrets d'une réussite durable. Une des prochaines étapes importantes consiste à être en mesure de faire part des réalisations passées à d'autres collectivités et de les adapter au sein de ces dernières.

Modèles de développement rural et renforcement des capacités des collectivités

Cette initiative aidera à intensifier le développement rural et le renforcement des capacités des collectivités. Il s'agira d'effectuer des recherches et d'essayer des modèles qu'on aura choisis en se fondant sur les enjeux stratégiques qui sont prioritaires pour les collectivités rurales. Celles-ci participeront activement aux essais. Si le gouvernement du Canada est en mesure de comprendre ce qui fait qu'une stratégie de développement est plus efficace dans des situations précises, il accroîtra sa capacité d'aider les collectivités rurales à appliquer des solutions locales à des problèmes locaux.

Plus que jamais à l'écoute du milieu rural

La participation des citoyens est l'un des éléments fondamentaux de l'approche du gouvernement du Canada pour favoriser le développement rural. Lorsqu'on formule des solutions durables à long terme, il importe de tenir compte constamment des répercussions de leur application sur le paysage culturel, économique et environnemental des régions rurales, éloignées et nordiques. Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du Secrétariat rural, continuera de fortifier son engagement envers les Canadiens des milieux ruraux en maintenant les processus de dialogue et de partage d'information qui sont garants de succès.

Assurer le développement des leaders de l'avenir

Les jeunes continueront de jouer un rôle important dans le façonnement de l'avenir du Canada rural. On les encourage à prendre part à des forums et à des discussions, à accroître leur leadership et à développer leurs compétences pour bâtir un avenir durable. Les résultats des activités du *Dialogue rural* ont entraîné la création du *Réseau national de la jeunesse rurale* en 2002. Faisant fond sur le succès de la première *Conférence nationale des jeunes des régions rurales*, qui a eu lieu du 2 au 4 mai 2003 à Orillia–Ramara en Ontario, le Réseau continuera de progresser grâce aux connaissances et aux compétences acquises par ses délégués qui feront office de vecteurs du changement dans leurs collectivités. Les *Prix des jeunes leaders du Canada rural* saluent et mettent en lumière les contributions exceptionnelles de jeunes dans les régions rurales, éloignées et nordiques, reconnaissant que les jeunes gens de ces milieux sont des dirigeants, des partenaires et des innovateurs.

Troisième conférence rurale nationale

La troisième *conférence rurale nationale*, qui doit se tenir à Red Deer, en Alberta, du 21 au 23 octobre 2004, réunira plus de 350 participants des régions rurales, éloignées et nordiques, notamment des leaders communautaires, des membres d'organisations rurales et des jeunes. Des représentants de tous les ordres de gouvernement se joindront à eux. Ensemble, tous poursuivront le dialogue sur les difficultés et les solutions du Canada rural, et examineront de

nouvelles stratégies et de nouveaux outils à utiliser pour que les collectivités rurales soient durables et dynamiques.

Les participants à la conférence auront aussi l'occasion de consolider des partenariats et des réseaux existants, de s'entretenir de pratiques exemplaires et de connaître les initiatives récentes de développement communautaire et les résultats des recherches dans ce domaine. Ensemble, nous continuerons de faire une différence.

La voie de l'avenir

La voie de l'avenir sera formée de politiques, de programmes et de services qui appuient l'innovation et l'action au niveau de la collectivité. Nous atteindrons nos objectifs au moyen d'efforts concertés : participation des citoyens, partenariats et coordination horizontale. En acquérant et en transmettant des connaissances, des ressources et des pratiques exemplaires qui appuient des solutions locales durables, nous augmenterons les possibilités qu'ont les résidents des régions rurales, éloignées et nordiques de profiter de la prospérité du Canada et d'y contribuer.

« Le gouvernement du Canada est à l'écoute des Canadiens et il est déterminé à adopter de nouvelles façons de collaborer avec les provinces et les territoires. »

– Georges Farrah, secrétaire parlementaire principalement chargé du développement rural, 2003-2004

Annexe

Membres du Partenariat rural canadien

Affaires indiennes et du Nord Canada
www.ainc.gc.ca

Agence canadienne d'évaluation
environnementale
www.acee.gc.ca

Agence de promotion économique
du Canada atlantique
www.acoa.ca

Agence des services frontaliers
du Canada
www.cbsa-asfc.gc.ca

Agence du revenu du Canada
www.cra-arc.gc.ca

Agriculture et Agroalimentaire Canada
www.agr.gc.ca

Bureau du Conseil privé
www.pco-bcp.gc.ca

Citoyenneté et Immigration Canada
www.cic.gc.ca

Commission canadienne du tourisme
www.canadatourisme.com

Développement social Canada
www.sdc.gc.ca

Développement économique Canada
pour les régions du Québec
www.dec-ced.gc.ca

Diversification de l'économie
de l'Ouest Canada
www.wd.gc.ca

Environnement Canada
www.ec.gc.ca

Financement agricole Canada
www.fcc-sca.ca

Gendarmerie royale du Canada
www.rcmp-grc.gc.ca

Industrie Canada
www.ic.gc.ca

Infrastructure Canada
www.infrastructure.gc.ca

Initiative fédérale de développement
économique pour le Nord de l'Ontario
(FedNor)
www.fednor.ic.gc.ca

Ministère de la Défense nationale
www.mdn.ca

Ministère de la Justice du Canada
www.canada.justice.gc.ca

Ministère des Finances du Canada
www.fin.gc.ca

Patrimoine canadien
www.pch.gc.ca

Pêches et Océans Canada
www.dfo-mpo.gc.ca

Ressources humaines et
Développement des
compétences Canada
www.hrsdc.gc.ca

Ressources naturelles Canada
www.NRCan-RNCan.gc.ca

Santé Canada
www.hc-sc.gc.ca

Secrétariat du Conseil du Trésor
www.tbs-sct.gc.ca

Société canadienne des postes
www.postescanada.ca

Société canadienne d'hypothèques
et de logement
www.cmhc-schl.gc.ca

Statistique Canada
www.statcan.ca

Transports Canada
www.tc.gc.ca

Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada
www.tpsgc.gc.ca

